

ADHÉSION 2023



NOM

PRÉNOM.....

ADRESSE

Adresse électronique. :

Téléphone..... :

Pour être sociétaire de la SFECAG, il suffit d'acquitter le montant de la cotisation annuelle, fixé à 30 € (personne physique) pour 2023, à adresser, accompagné de cette fiche, 8 rue Beaujour, F-13006 MARSEILLE.

Vous recevrez ainsi deux circulaires par an vous avisant de la préparation et du programme du congrès annuel. Cette cotisation inclut, en outre, la livraison (en janvier 2024) du volume des Actes qui suivent le Congrès..

En versant cette cotisation dès maintenant, cela facilite grandement la gestion !

Fiche à renvoyer accompagnée de **30 €** :

Pour les institutions, associations et autres organismes, **40 €** :

- Chèque bancaire
- Virement international sur le CCP : ajouter 8,50 € (gratuit en utilisant les codes IBAN et BIC)
- En ligne/*Online* : le paiement en ligne est possible *via* le site Sfécag de Hello Asso
- Pas de chèque bancaire étranger ; pas d'Eurochèque
- Autres

Règlement libellé à l'ordre de la SFECAG :

LBP 1 611 42 U, Marseille | IBAN : FR93 2004 1010 0801 6114 2U02 941 | BIC : PSSTFRPPMAR

Date et signature :